

Parcours : Initiation au droit immobilier

Niveau : Initiation

Durée : 2,86 jour(s) soit 20,0 heure(s)

Public concerné

Toute personne débutant dans le notariat, ou ne justifiant pas de connaissance juridique particulière

Compétences pédagogiques

À la fin de la formation, le bénéficiaire sera capable de :

- Décrire l'environnement professionnel de l'étude
- Identifier la profession de notaire, au travers de son rôle et de ses missions
- Définir sa principale mission qu'est "l'authenticité"
- Définir la notion de bien juridiquement
- Classer les biens selon les différentes catégories existantes (meubles / immeubles, consomptibles, fongibles, fruits, produits)
- Reconnaître les critères d'appréciation tant des biens meubles (corporels par nature ou par anticipation / incorporels) que des biens immeubles (par nature/ par destination/ par l'objet auquel ils s'appliquent)
- Identifier les deux grandes charges pouvant grever les biens immobiliers (les servitudes et les sûretés réelles immobilières)
- Définir le droit de propriété et ses différents modes de détention au sens juridique
- Comparer les caractéristiques des modes de détention
- Identifier les prérogatives que chacun d'eux offre au propriétaire ou au titulaire du droit
- Identifier les principes fondamentaux de la transmission à titre onéreux
- Distinguer les caractéristiques des différents modes de transmission
- Décrire les contrats préparatoires et leur utilité
- Distinguer les différents types de promesse en y associant leurs particularités
- Distinguer les caractéristiques des différentes donations

- Décrire et évaluer leurs conséquences fiscales
- Décrire les fondamentaux de la transmission à cause de mort
- Reformuler les règles de dévolution d'une succession légale
- Définir la notion de testament au sens du droit notarial
- Identifier les règles relatives à une succession testamentaire
- Déterminer l'impact des donations antérieures sur la succession
- Identifier les pièces nécessaires à la signature de tout avant-contrat en matière de vente immobilière
- Déduire la nécessité des pièces spécifiques en fonction des particularités du dossier
- Gérer efficacement l'obtention de l'ensemble de ces pièces afin de constituer le dossier d'usage
- Accomplir les contrôles appropriés des pièces relatives aux parties et aux immeubles
- Effectuer les démarches imposées par la loi
- Gérer efficacement l'obtention des pièces qui n'ont pas pu être réunies pour l'avant-contrat, afin de constituer le dossier d'usage

Contenu

Module : L'environnement notarial

- Quiz diagnostique
- L'office : Qui fait quoi ?
- Partie 1 : Le notaire
- Partie 2 : Sa mission principale – L'authenticité
- Quiz Final
- Synthèse téléchargeable

Module : Le droit des biens

- Quiz diagnostique
- Partie 1 : Notion et classification des biens
- Partie 2 : Notion d'immeuble

Page 2 sur 6

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

 **DELEGATION NATIONAL** : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tél. +33 1 53 40 45 40 – Fax : +33 1 53 40 45 41 – Courriel : national@inafon.fr – Site : <https://www.inafon.fr>

- Partie 3 : Notion de meuble
- Partie 4 : Charges grevant les biens immobiliers
- Quiz Final
- Synthèse téléchargeable

Module : Les modes de détention

- Quiz diagnostique
- Partie 1 : Le démembrement de propriété
- Partie 2 : L'indivision
- Partie 3 : Le droit d'usage et d'habitation
- Partie 4 : La copropriété
- Quiz Final
- Synthèse téléchargeable

Module : La transmission immobilière à titre onéreux

- Quiz diagnostique
- Partie 1 : Les principes directeurs
- Partie 2 : Les principaux actes de transmission à titre onéreux : La vente immobilière, l'échange, la vente à l'état futur d'achèvement, la vente d'immeuble à rénover, les transmissions dites « complexes »
- Quiz Final
- Synthèse téléchargeable

Module : Les contrats préparatoires de la transmission immobilière à titre onéreux

- Quiz diagnostique
- Partie 1 : Qu'est-ce que des contrats préparatoires ?
- Partie 2 : Les différents types de promesse
- Partie 3 : Conditions, terme et mécanismes

Page 3 sur 6

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

 **DELEGATION NATIONAL** : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tél. +33 1 53 40 45 40 – Fax : +33 1 53 40 45 41 – Courriel : national@inafon.fr – Site : <https://www.inafon.fr>

- Partie 4 : Le contrat de réservation
- Quiz Final
- Synthèse téléchargeable

Module : La transmission à titre gratuit entre vifs

- Quiz diagnostique
- Préambule : La transmission entre vifs
- Partie 1 : La donation simple
- Partie 2 : La donation partage
- Partie 3 : Le don manuel
- Conclusion : Imaginons...
- Quiz Final
- Synthèse téléchargeable

Module : La transmission à titre gratuit à cause de mort

- Quiz diagnostique
- Préambule
- Partie 1 : Les règles communes à toutes les successions
- Partie 2 : La succession ab intestat
- Partie 3 : La succession testamentaire
- Partie 4 : Les notions de rapport et réduction
- Quiz Final
- Synthèse téléchargeable

Module : Les formalités préalables à la rédaction de l'avant-contrat de vente

- Je sais déjà...
- Partie 1 : Les pièces générales

Page 4 sur 6

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

 DELEGATION NATIONAL : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tél. +33 1 53 40 45 40 – Fax : +33 1 53 40 45 41 – Courriel : national@inafon.fr – Site : <https://www.inafon.fr>

- Partie 2 : Les pièces spécifiques
- Des dossiers vous attendent...
- Synthèse téléchargeable

Module : Les formalités préalables à la rédaction de l'acte de vente

- Je sais déjà...
- Préambule
- Partie 1 : L'enquête : Je contrôle
- Partie 2 : L'action : J'exécute
- Partie 3 : Le dénouement : Je notifie
- En avant pour de nouvelles affaires...
- Synthèse téléchargeable

Prérequis

- Aucun

Modalités d'exécution

Formation e-learning

À la suite de votre inscription, vous recevrez un mail avec un lien pour vous connecter à votre espace pédagogique. Vous pouvez suivre vos modules au moment et au lieu de votre choix sur un ordinateur ou une tablette.

Modalités pédagogiques

Type de formation : E-Learning

Durée de la formation : 20H

Exemples et cas pratiques illustrant la théorie ou quiz d'évaluation

Modalités techniques

Page 5 sur 6

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

 **DELEGATION NATIONAL** : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tél. +33 1 53 40 45 40 – Fax : +33 1 53 40 45 41 – Courriel : national@inafon.fr – Site : <https://www.inafon.fr>

Plateforme d'apprentissage en ligne (360 Learning)

Connexion internet + sortie audio

Modalités d'encadrement

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation.

Modalités de suivi et appréciation des résultats

Évaluation des compétences :

À l'issue de chaque module, une auto-évaluation en ligne sera proposée au stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses compétences acquises et d'apprécier ses résultats.

Les résultats de l'évaluation seront remis confidentiellement à chaque stagiaire.

Enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation :

Évaluation à chaud à l'issue de la formation :

Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire.

Remise d'une attestation

Une attestation de fin de stage sera remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation conformément aux dispositions de l'article L. 6353-1* du Code du travail.